



## **AVIS D'AUTORISATION**

### **« Autorisation relative à l'eau »**

Vu la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau et notamment son article 24, §2., le Ministère du Développement durable et des Infrastructures (Administration de la gestion de l'eau) a délivré en date du 6 avril 2022 l'autorisation à la société Heffingen Promotions S.A. avec siège à L-2412 Luxembourg, 38, Rangwee,

pour : réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre du plan d'aménagement particulier « In den Dellen Nord » à Heffingen.

réf : Autorisation N° EAU/AUT/21/1122

par : demande présentée par BEST sàrl, ingénieurs-conseils, 2, rue des Sapins, L-2513 Senningerberg, au nom de la société Heffingen Promotions S.A. avec siège à L-2412 Luxembourg, 38, Rangwee,

La décision ministérielle et les plans y afférents sont déposés au secrétariat communal de l'Administration Communale de Heffingen et pourront être consultés par tous les intéressés pendant la période du 20 avril au 30 mai 2022 inclus.

Contre la présente décision ministérielle un recours peut être interjeté auprès du Tribunal Administratif, qui statuera comme juge du fond. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un délai de 40 jours à partir de la notification de la présente décision, par requête signée d'un avocat.

Heffingen, le 20 avril 2022

Pour le Collège des Bourgmestre et Échevins,

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire,

